**POLLUTION AU DIESEL: UNE ENQUÊTE ALLEMANDE CONSTATE DES "IRRÉGULARITÉS" CHEZ 16 CONSTRUCTEURS**

**Une enquête allemande sur la pollution des véhicules diesel consécutive au scandale Volkswagen a constaté un dépassement des normes sur les modèles de 16 constructeurs, dont le Français Renault. Le système de filtration est systématiquement désactivé quand la température extérieure descend sous un certain seuil.**

Une enquête sur les émissions polluantes des modèles diesel en Allemagne a mis au jour des irrégularités concernant 16 marques automobiles, dont cinq allemandes, le français Renault et les japonais Suzuki et Nissan, a indiqué vendredi le ministre des Transports.

Alexander Dobrindt a cité Alfa Romeo, Chevrolet, Dacia, Fiat, Hyundai, Jaguar, Jeep, Landrover, Nissan et Suzuki, en sus des allemands Opel, Volkswagen (véhicules utilitaires), Porsche, Audi et Mercedes et du français Renault.

Les constructeurs allemands concernés vont rappeler en Europe 630.000 voitures, a-t-il officiellement annoncé, confirmant des informations diffusées plus tôt par cette source. La décision sur d'éventuels rappels de marques étrangères devra être prise dans les pays où les modèles concernés ont déposés leur demande d'autorisation pour l'Union européenne.

M. Dobrindt présentait les résultats d'une enquête lancée l'an dernier, après les révélations sur une tricherie massive au diesel de Volkswagen. Mais aucune des irrégularités constatées ne relève de la même tricherie que celle de Volkswagen, qui a équipé ses moteurs d'un logiciel truqueur, a souligné le ministre.

L'un des premiers à réagir, le constructeur allemand Daimler, fabricant des Mercedes, a considéré que les résultats de l'enquête étaient *"dans l'ensemble cohérents"*, et promis de travailler aux modifications demandées.

Sur les véhicules incriminés, le système de filtration des émissions polluantes est systématiquement désactivé quand la température extérieure descend sous un certain seuil. Or, en vertu des normes européennes en vigueur, cette procédure n'est autorisée que si elle permet d'éviter un accident ou un dommage causé au moteur.

Le gouvernement allemand exige donc des constructeurs qu'ils revoient ce mécanisme. M. Dobrindt a également demandé à ce que les règles européennes soient adaptées, *"afin de pouvoir mieux faire la différence entre les mécanismes autorisés et ceux qui ne le sont pas"*.

Comme l'Allemagne, d'autres pays avaient lancé des enquêtes dans la foulée du scandale Volkswagen. Le Royaume-Uni est arrivé à des résultats similaires - pas de tricherie comme celle de Volkswagen mais des dépassements fréquents de plafonds d'émissions-, dans d'autres pays comme la France ou l'Italie les conclusions ne sont pas encore disponibles.